néanmoins intéressants pour l'historien. En effet, ils rapportent des faits observés ou vécus par des témoins de première main sur un monde aujourd'hui disparu, et sont en outre le reflet d'un groupe social qui y exprime sa mémoire et sa relecture des événements des décennies après les faits.

Les Souvenirs de Victor-Clément Nijs ne dérogent pas au genre. D'un style fluide, ils allient un déroulé scrupuleux de dates et d'événements basé sur la relecture de notes journalières d'époque (dont il ressort progressivement une impression de répétition, voire d'ennui) à l'énoncé d'avis personnels, parfois fort tranchés, sur des individus, les institutions et les politiques coloniales. Ces souvenirs s'égrènent en sept chapitres organisés de manière chronologique, depuis les motivations du départ de 1950 jusqu'au retour en Belgique en 1962. Chaque chapitre est centré sur une affectation administrative à un poste déterminé. Nijs nous emmène en divers endroits du Kasaï, avant de se concentrer (très longuement : la moitié du livre) sur ses quatre dernières années passées en Afrique, à Kibuye, l'un des territoires du Rwanda. Cette dernière partie, qui passionne visiblement l'auteur, n'est pourtant pas à notre sens la plus intéressante. En effet, l'auteur y mêle ses souvenirs personnels à des considérations générales sur l'histoire plus ancienne du Rwanda, ainsi que sur les questions ethniques et politiques, que l'on peut sans peine trouver dans d'autres ouvrages. Par contre, les six premiers chapitres, par leur approche de terrain, dessinent un tableau à la fois familier et étonnant de la période coloniale.

VICTOR-CLÉMENT NIJS

«Souvenirs d'un administrateur territorial. Congo-Rwanda, 1950-1962»

Bruxelles, Racine, 2007, 540 p.

Les souvenirs d'anciens coloniaux sont légion dans la production éditoriale depuis le temps des indépendances. De qualité inégale quant à la richesse des informations, la fluidité de l'expression et les nuances de l'analyse, ces écrits s'avèrent

Tableau familier par les descriptions minutieuses des multiples fonctions d'un administrateur territorial, à la fois juge de police, recenseur, percepteur d'impôt, surveillant de plantations, entrepreneur de travaux publics, tuteur des autorités locales africaines, observateur politique, garant de l'ordre public, comptable des caisses de chefferies, superviseur des Africains dits 'Évolués', préposé aux écritures et rapports, et cetera. La narration quasi quotidienne de toutes ces activités étourdit le lecteur par son caractère de routine souvent morose, mais reflète fort bien le contenu et les conditions de travail des fonctionnaires de terrain. La fonction d'administrateur semble davantage tournée vers des tâches matérielles que vers l'accompagnement soutenu et la direction politique des populations. L'auteur avoue ne pas l'avoir perçu lorsqu'il était absorbé par son travail, mais l'avoir découvert en relisant toutes ses notes pour rédiger ses souvenirs ["je passe une bonne partie de mon temps à m'occuper de diverses constructions, au point qu'il ne reste quasi rien pour l'étude des divers aspects du milieu dans lequel nous vivions et qui pose des questions très intéressantes" (p. 65)].

Il ressort effectivement de la lecture de cet ouvrage que les fonctionnaires territoriaux se penchaient finalement assez peu sur les coutumes et conditions de vie des populations qu'ils administraient, même si les autorités métropolitaines leur commandaient régulièrement des études ethnographiques générales ou spécifiques concernant leur territoire. Nijs raconte entre autres qu'il réalisa une étude sur "la promotion de la femme indigène", dont il ne voyait pas l'intérêt, en se contentant d'interroger son boy et la femme du

secrétaire de la circonscription indigène (p. 209). Ceci éclaire sous un jour neuf les informations dont disposaient les autorités coloniales pour initier ou asseoir de nouvelles lignes politiques...

À l'énumération de faits et gestes répétitifs, s'ajoutent de nombreuses informations sur les conditions de vie matérielles des agents de la Territoriale et de leurs familles qui étonneront plus d'un lecteur. On y découvre en effet non seulement un travail tantôt routinier, tantôt multiforme, mais aussi des vies d'itinérance ou de semi-itinérance fort éloignées du cliché du colonial établi dans une coquette villa, et passant ses loisirs au bord d'une piscine ou d'un terrain de tennis. Nijs parcourt en moyenne mille kilomètres par mois lorsqu'il est affecté au Kasaï. Sa famille l'accompagne trois semaines sur quatre dans des gîtes d'étape, dont l'un des premiers consiste en une "grande case indigène de trois pièces", au toit de paille mal ajusté et sommairement posé sur des murs de terre séchée, sans plafond, ni fenêtres, ni portes (p. 27). Une situation qu'il résume : "impossible de faire plus élémentaire" que cette "ancienne aire de cochons et de chèvres, transformée en logement de fortune" (p. 28). Il relit cette expérience comme un "baptême du feu en brousse", et l'interprète comme un choix délibéré de son supérieur hiérarchique, qui "n'aurait pu mieux choisir pour dégoûter à jamais un jeune couple avec bébé de l'aventure coloniale" (p. 28).

On l'aura compris, les populations locales ne sont pas l'objet principal de ces souvenirs. Lorsqu'elles renaissent sous sa plume, elles ont généralement droit à des commentaires peu flatteurs ou obéissant aux clichés habituels sur la sensualité et le charme exotique des Africaines... Nijs constate que ses rapports avec les populations sont marqués par les relations d'autorité nées de sa fonction, même si la vie de brousse lui a permis un temps de les côtoyer davantage. Il évoque néanmoins occasionnellement les incompréhensions et les craintes des Africains envers le colonisateur (notamment la rumeur des *mitumbula*, ces êtres qui capturent des Africains et les donnent aux Européens qui en font de la viande en conserve), ainsi que les tensions entre certaines composantes de la société locale.

L'auteur a surtout choisi d'aborder son travail et le microcosme européen, auquel il associe une frange minoritaire des populations congolaises, puis rwandaises: les grands chefs, les 'Évolués'. C'est dans la présentation de cette société coloniale, parfois conviviale et festive, mais le plus souvent compartimentée, traversée de tensions et gouvernée par de multiples rivalités, mesquineries, vengeances et lâchetés, que l'ouvrage prend sa pleine mesure. Nijs ne met guère de gants et vilipende ses collègues, supérieurs, voisins... L'auteur de cette recension avoue avoir plus d'une fois ressenti un certain malaise devant des règlements de compte, des attaques ad hominem (avec mention complète de l'identité) et l'étalage de faits qu'aucun historien n'oserait publier sans crainte d'enfreindre la loi sur la protection de la vie privée ou risquer une plainte pour diffamation... Tout y passe en effet, depuis les crises de folie, l'alcoolisme, les "fautes de jeunesse" (p. 25), le "goût trop prononcé pour les petites négresses" (p. 22), le snobisme et le manque de savoir-vivre, les problèmes conjugaux, les allusions à l'homosexualité, la "sexualité débridée" (p. 117), les flirts et ébauches d'aventures extraconjugales... Nous ferons grâce au lecteur des détails.

À côté de cet étalage de mauvais aloi, Nijs dépeint cependant de manière plus instructive un monde européen de fauxsemblants et de rivalités qui ont pour effet de gripper les rouages de la machine coloniale. Cet univers, vu à travers le prisme de son regard, n'est que tensions et mesquineries, entre les divers corps de l'État, ainsi qu'au sein des minuscules équipes qui se retrouvent dans un même poste. Des clans se dressent les uns contre les autres, dont les "figures de proue se détestent cordialement" (p. 23). L'auteur décrit les "vexations stupides et inutiles", à propos des détails les plus infimes ["une ridicule querelle de matelas nous brouille définitivement, ce qui montre à quel niveau se situent les préoccupations d'agents responsables du bien commun" (p. 23)].

Au sein de la Territoriale, les mutations disciplinaires, les états de service entachés de commentaires assassins, les avis de promotion malencontreusement relégués dans des tiroirs, les dénonciations semblent monnaie courante. L'auteur, peu enclin à se laisser faire, avoue avoir passé un temps considérable à introduire des recours visant à rectifier ses états de services à tous les étages de la hiérarchie, et signale avoir très rapidement compris "que les échelons intermédiaires n'avaient pas les qualités morales et intellectuelles requises pour des fonctions de direction, et qu'ils se rendaient souvent coupables d'un mode de vie et de débordements inadmissibles. Ce constat s'est confirmé au cours de mon second terme" (p. 123).

Ce monde administratif n'est pas seulement une arène de rivalités et de médiocrité aux yeux de Nijs. Il est aussi un univers mal organisé, peu soucieux de ses membres, fonctionnant sur luimême sans viser davantage d'efficacité, de motivation ou de convivialité. Les agents n'apprennent leur affectation qu'après leur arrivée en Afrique. Les fonctionnaires ne sont pas avisés du remplacement de leurs supérieurs, qu'ils découvrent presque par hasard ["des relations sont rompues apparemment dans l'indifférence générale, sans explication ni justification" (p. 49)]. Les agents méritants, mais sans diplôme de l'Université coloniale, restent bloqués dans leurs possibilités de promotion. Les avis de mutation doivent être exécutés immédiatement, entraînant une frustration des fonctionnaires et de leur famille ["je n'ai jamais compris pourquoi une décision prévue depuis des semaines, sinon des mois, devait être communiquée à l'intéressé à la dernière minute et l'obliger ainsi de vider les lieux sans avoir pu prendre congé de l'environnement qui a fait partie intégrante de son existence" (p. 158)]. Les changements de poste sont fréquents et vécus comme contreproductifs; pour Nijs, ils "donnent à peine aux bleus l'occasion de prendre leurs activités à bras le corps, empêchent le bon fonctionnement de l'administration et la continuité des programmes en cours" (p. 246), sans compter les problèmes de communication qu'ils engendrent avec les populations administrées parlant des langues différentes d'une région à l'autre. Les agents envoyés sur le terrain n'ont pas de liens réguliers avec leurs collègues et supérieurs ["je ne suis pas tenu au courant des activités des autres ni de ce qui se passe dans l'ensemble du territoire et j'ignore

donc dans quel contexte je m'inscris" (p. 73)]. Ce manque de contacts suscite des sentiments de frustration, qui débouchent sur "l'impression de subir un régime de camp disciplinaire face aux exigences démesurées de l'autorité directe, souvent mal inspirée et peu avisée" (p. 73).

Entre la Territoriale et la magistrature, entre les hauts fonctionnaires et les hommes de terrain, le climat n'est guère plus favorable. Nijs excelle dans les formules vipérines : "en sept ans au Congo, j'ai vu une seule fois un magistrat sur le terrain, c'était lors d'un enterrement" (p. 97). Le parquet devient aussi un outil de règlements de compte entre fonctionnaires. Nijs en fait les frais à plusieurs reprises, ce qui explique sans doute son animosité intacte envers la magistrature coloniale, dont il décrit les "méthodes de régime totalitaire", et l'impact fort négatif de ces "affrontements publics entre agents de l'État", qui jettent le discrédit sur l'appareil colonial (p. 170).

Mais la fracture la plus importante semble être celle qui divisait le personnel colonial en deux générations : celle de l'avantguerre, et celle issue de l'Université coloniale partie après 1945, que Nijs considère comme "plus éclairée et mieux informée" (p. 180). L'auteur insiste beaucoup sur les divergences de conceptions, d'attitudes et de méthodes des coloniaux envers les populations colonisées. Il estime que les "Anciens" avaient de nombreux préjugés, que beaucoup méprisaient les Africains et n'hésitaient pas à les humilier ou à les maltraiter. Il cite des exemples de vieux fonctionnaires obligeant les Africains à "grimper dans un arbre... ou brouter le paspalum" (p. 23), les abreuvant d'injures, ou recourant abusivement aux peines corporelles. Nijs résume la situation en termes de désorganisation et d'absence d'une ligne politique claire : "j'œuvre dans un milieu où s'affrontent de la base au sommet des conceptions contradictoires auxquelles j'entends faire face dans la fidélité à mes principes" (p.140).

Si des conceptions opposées jouaient les unes contre les autres, une belle unanimité se faisait par contre autour de la question du respect de l'autorité coloniale par les populations africaines. La question du fouet revient à plusieurs reprises sous la plume de Nijs, qui insiste sur la différence de perception à cet égard entre l'Europe et la colonie, tout en justifiant le recours modéré à ce qui "semble un peu barbare vu d'Europe, où on ne sait pas qu'il fait partie de la tradition coutumière" (p. 69). L'auteur, tout en avouant avoir "en horreur" le fimbu, continue à estimer que le recours "à la contrainte" était indispensable pour "mettre les hommes au travail", le plus souvent par l'intermédiaire d'un employé africain (p. 69). Si le fouet faisait partie de l'arsenal légal des peines prévues par l'État, d'autres types de violences semblaient ordinaires dans la colonie. Nijs cite les "voies de fait" (p. 50) infligées par certains colons à leur main-d'œuvre, ainsi que les vexations et humiliations exercées par des agents de l'État comme par des entrepreneurs privés [par exemple un agent de la Cotonco "obligeant à avancer à genoux vers le point d'achat par un étroit couloir strictement délimité par lui" les femmes venues vendre leur récolte (p. 77)].

Quelle était l'attitude de l'État face à des débordements d'Européens envers des Africains? L'auteur signale que des

plaintes "aboutissent parfois au tribunal de police" qu'il présidait, mais qu'il s'efforçait de "juger en fonction des usages sur place et non des préjugés importés de la Métropole", arrivant ainsi, "sans trop de difficulté à faire retirer la plainte en octroyant d'autorité à la victime une indemnisation équitable en liquide (...) L'affaire est close à la satisfaction des deux parties et sans que le colon perde la face" (p. 99). Pour l'auteur, il était important de faire "preuve d'humanité et de discernement en laissant autant que possible le code pénal européen de côté" (p. 99) envers certains petits colons "dépassés par les événements" et qui ne voyaient "pas bien comment en sortir" (p. 50).

Cette justice à deux niveaux était le miroir d'une ségrégation raciale qui apparaît en filigrane tout au long des souvenirs de Nijs, qui l'évoque parfois pour la déplorer, notamment quand il s'agit d'un Africain instruit dédaigné par certains Européens, ou du sort des enfants métis que certains pères refusent d'assumer. Sur un plan théorique, l'auteur regrette de ne pas avoir disposé des instruments légaux pour contraindre le père à payer l'entretien de ces enfants, mais ses scrupules semblent à géométrie variable, dans un univers où tous les Européens se connaissent. Il cite le cas d'un enfant dont "le père serait selon ses dires [de la mère] quelqu'un de très connu au poste que je n'ai aucune raison d'importuner sur simple déclaration d'une personne qu'il n'a certainement pas dû violer" (p. 227). La solution sera un arrangement informel, ne laissant pas de traces écrites ["j'ai un entretien strictement confidentiel avec le père présumé et lui fais savoir qu'il peut éventuellement, en toute impunité, aider la mère et l'enfant par l'entremise de la mission" (p. 227)].

En conclusion, les *Souvenirs* de Nijs offrent un éclairage intéressant et sans complaisance sur le monde colonial belge et sur ses membres occidentaux, qui n'est cependant exempt ni de redites ni de critiques *ad hominem*. Ils sont par ailleurs révélateurs d'un monde cloisonné entre Blancs et Noirs: on y apprend finalement fort peu sur la société africaine et ses diverses composantes que les fonctionnaires territoriaux administraient, mais ne côtoyaient guère.

Anne Cornet